

Département des Landes
—
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET
—

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 040-254003171-20240304-SOR_DL2_40324-BF



N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2023

Le 04 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Damien DELAVOIE
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Salima SENSOU
- Mme Magali VALIORGUE

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- Mme Jeanne COUTIERE

Etaient excusés :

- M. Paul CARRERE
- M. Jean-Paul FUENTES

Etaient également présents :

- Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement et Mme Marie DUFOURCQ, Chargée d'opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions	Réalisations	RAR
Section de fonctionnement			
Dépenses	274 118,83	21 177,13	
Recettes	274 118,83	275 353,65	
Résultat		254 176,52	
Section d'investissement			
Dépenses	262 725,76	4 573,50	
Recettes	262 725,76	27 451,46	
Résultat		22 877,96	
Résultat Global		277 054,48	

Le Président de séance,

Cyril GAYSSOT